

Compte rendu des délibérations du conseil municipal du 31 août 2005

- **Séance du..... 31 août 2005** Nombre de membres en exercice : 13
- **Date de la convocation 11 août 2005** Nombre de votants : 12
- **Date d'affichage 07 septembre 2005** Nombre de procurations :

L'an deux mille cinq, le trente et un août à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 11 août 2005, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,

Présents : BRAULT Michel, BARBOT James, BEAUMONT Philippe, POUGNARD Dominique, BOUCHAUD Guy, GUIOCHON Rémy, BOUCHENY Patrick, BASTIEN Claire, DELGUTTE Stéphanie, SABOURIN Hervé, TROUVÉ Yannick, TESSIER Raymond,

Absent excusé : FORT Alain

Secrétaire de séance : Christine BAVEREL, secrétaire de mairie

Plan de référence

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre en place le **Plan de référence** proposé par le CAUE (projet d'aménagement du centre bourg).

Rapport annuel 2004 du syndicat SIAEP Les Fosses - Beth et Bellefond

Le conseil municipal adopte le rapport annuel du syndicat SIAEP Les Fosses – Beth et Bellefond.

Digitalisation du plan cadastral : adhésion de nouveaux partenaires

La communauté de communes Plaine de Courance, dans le cadre d'une convention de partenariat, a confié la numérisation du plan cadastral des communes membres au SIEDS. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer les avenants à cette convention, ayant pour objet :

- l'adhésion de France Telecom et du Parc interrégional du Marais Poitevin,
- la simplification des modalités d'adhésion d'un nouveau partenaire.

Affaires scolaires et périscolaires

- ▶ Augmentation des besoins en personnel au restaurant scolaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un poste d'agent d'animation en CDD pour quatre heures par semaine (basé à l'école de Fors) et d'augmenter le volume horaire d'un agent d'entretien qualifié à 37 h 30 hebdo sur le temps scolaire, soit 28,29/35^{èmes} en temps annualisé.

- ▶ Révision des tarifs de la restauration scolaire

Rationnaire	Tarif 2004/2005	Tarif 2005/2006
Enfant	1,36 €	1,39 €
Employé communal	1,86 €	1,90 €
Instituteur subventionné	1,90 €	1,90 €
Instituteur non subventionné	2,99 €	3,05 €
Stagiaire non rémunéré	1,36 €	1,39 €
Stagiaire rémunéré	1,86 €	1,90 €
Pique-nique	2,36 €	2,41 €

Le conseil municipal accepte - à 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention – les augmentations ci-dessus qui entrent en vigueur au 1er septembre 2005.

- ▶ Révision des tarifs de la garderie municipale

Le conseil municipal décide à l'unanimité de porter le tarif du ticket de garderie municipale à **1,19 €** à compter du 01/09/2005.

Licence de chauffeur de taxi à Fors

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'installation d'un chauffeur de taxi sur la commune de Fors.